

Recrutement TPC

Au titre de 2021



Par arrêté de la ministre des armées en date du 26 mai 2021, est autorisée au titre de l'année 2021 l'ouverture de **concours sur titres pour le recrutement de techniciennes et techniciens paramédicaux civils de classe normale du ministère de la défense.**

Ces recrutements, au profit du service de santé des armées, sont organisés par les centres ministériels de gestion (CMG) suivants :

- CMG de Toulon pour l'hôpital d'instruction des armées (HIA) Sainte-Anne, Toulon (83), pour l'HIA Laveran, Marseille (13) et pour l'établissement de ravitaillement sanitaire des armées (ERSA), Marseille (13) ;
- CMG de Saint-Germain-en-Laye pour les HIA Bégin, Saint-Mandé (94) et Percy, Clamart (92) et pour l'institut de recherche biomédicale des armées (IRBA), Brétigny-sur-Orge (91) ;
- pour le compte du CMG de Metz, le CMG de Saint-Germain-en-Laye, par délégation, pour l'ERSA, Marolles (51) ;
- pour le compte du CMG de Rennes, le CMG de Saint-Germain-en-Laye, par délégation, pour la direction des approvisionnements en produits de santé des armées (DAPSA), Fleury-les-Aubrais (45) et la pharmacie centrale des armées (PCA), Fleury-les-Aubrais (45).

Le **nombre de postes** offerts au concours est **fixé à 16**, répartis comme suit :

Spécialité	CMG organisateur	Périmètre géographique du concours - région d'affectation	Localisation		Nbre de postes	Total
Préparatrice/préparateur en pharmacie hospitalière	St-Germain-en-Laye	CMG de Metz - Grand Est	ERSA	Marolles (51)	1	9
		CMG de Rennes - Centre - Val-de-Loire	DAPSA	Fleury-les-Aubrais (45)	1	
		CMG de St-Germain-en-Laye - IDF	HIA Percy	Clamart (92)	3	
	Toulon	CMG de Toulon - PACA	HIA Bégin	Saint-Mandé (94)	1	
			HIA Ste-Anne	Toulon (83)	1	
			HIA Laveran	Marseille (13)	1	
		ERSA	Marseille (13)	1		
Technicienne/technicien de laboratoire	St-Germain-en-Laye	CMG de Rennes - Centre - Val-de-Loire	PCA	Fleury-les-Aubrais (45)	1	7
		CMG de St-Germain-en-Laye - IDF	IRBA	Brétigny-sur-Orge (91)	2	
	HIA Percy		Clamart (92)	1		
	HIA Bégin		Saint-Mandé (94)	3		



L'ouverture des inscriptions est fixée au **17 juin 2021**.

Les inscriptions par internet ont lieu du 17 juin 2021 à 12 heures, au 30 juillet 2021 à 12 heures (fin des inscriptions), heure de Paris.

Le formulaire d'inscription doit être complété sur le site des concours, dans l'encart « Votre espace » puis « S'inscrire », à l'adresse suivante :

<https://www.concours-civils.defense.gouv.fr>

Les candidates et les candidats qui n'ont pas accès à internet peuvent demander un dossier papier d'inscription par voie postale, jusqu'au 22 juillet 2021, le cachet de la poste faisant foi, au CMG auprès duquel ils souhaitent s'inscrire :

- CMG de Saint-Germain-en-Laye, division ressources humaines, bureau recrutement-formation, section recrutement, base des Loges, 8, avenue du président-Kennedy, BP 40202, 78102 Saint-Germain-en-Laye Cedex ;
- CMG de Toulon, BCRM Toulon, division ressources humaines, bureau recrutement-formation, section recrutement, BP 33, 83800 Toulon Cedex 9.

L'épreuve orale d'admission se déroule en Ile-de-France et à Toulon, à compter du **13 septembre 2021**.

FO souligne le recrutement de ces 16 agents sous statut, au sein de la chaîne SSA.

FO revendique que dans le cadre des mesures de revalorisation du Ségur transposé au MINARM, les TPC oubliés en catégorie B accèdent à la catégorie A avec une grille de rémunération A-type.

FO continue de revendiquer l'extension du CTI à tous les établissements du SSA, et donc à tous les agents du SSA : certains postes ouverts à ce concours sur titres ouvrent droit au CTI, d'autres pas...

FO, un syndicat libre, indépendant et déterminé !

Le 17 juin 2021

